

Explication de passages (2 Corinthiens 5, 1-3)

M.E. 1861 pages 53-59

Il y a quelque temps déjà qu'un de nos frères, D.B. à B., nous écrivait :

« J'ai vu avec plaisir qu'on adresse des questions au « *Messenger Évangélique* », sur des passages qui peuvent présenter des difficultés. Ce sera un moyen de donner encore plus d'intérêt à cette feuille, que je lis toujours avec plaisir.

J'ai aussi une question à faire, à laquelle j'aimerais que le *Messenger* répondît. C'est sur le passage 2 Corinthiens 5, 1-3. J'aimerais savoir : *Quel est cet édifice que nous avons de la part de Dieu, si notre maison terrestre est détruite? — Est-ce que l'âme en quittant le corps, entre immédiatement au ciel auprès de Christ? Ou est-ce que le texte permet d'admettre qu'il y ait un long intervalle entre la destruction de la maison terrestre et le revêtement de l'édifice qui est du ciel? — Cet édifice est-il le nouveau corps, ou l'habitation de Dieu? »*

À ces questions qui, au fond, se réduisent à deux, nous allons essayer une réponse. Nous réunissons la première et la dernière questions, et nous disons que, selon notre intime conviction, l'édifice de la part de Dieu ou la maison éternelle dans les cieux, ne peut être autre chose qu'un corps transmué ou ressuscité, glorieux, incorruptible et immortel. Il est opposé à la maison terrestre qui n'est qu'une tente; il doit la remplacer après qu'elle sera détruite. On ne comprendrait guère l'expression de *revêtir* (v. 2) pour désigner notre introduction dans la maison du Père, tandis que dans le sens que nous donnons à la maison éternelle ou à notre domicile qui est du ciel, cette expression est tout à fait en harmonie avec la figure employée par l'apôtre et qui nous paraît s'expliquer bien naturellement ainsi : *être dépouillé*, c'est quitter ce corps, cette maison terrestre qui n'est qu'une tente, c'est-à-dire la demeure passagère de notre âme; *être revêtu*, c'est être transmué ou ressuscité, en sorte que l'âme soit réunie à un corps céleste, à sa maison éternelle dans les cieux; *être vêtu* (v. 3), c'est être dans le corps; *être nu* indique l'état de l'âme séparée du corps¹. Il nous semble que ces définitions, qui découlent si simplement et si directement du sujet, doivent faire comprendre les huit premiers versets de ce chapitre. Nous savons, heureuse et précieuse certitude! que si notre homme extérieur se détruit (et Paul avait été bien près de la mort, chapitres 1, 8-10; 4, 10-12, 16), nous avons un édifice de par Dieu, une maison *éternelle* à la place de cette tente *éphémère*. Or nous (si du moins nous sommes animés du même esprit que Paul, si nous sommes soutenus par la même certitude de foi, d'espérance et d'intelligence), « nous gémissons dans cette tente », parce que cette tente ou ce corps est une entrave qui nous empêche de jouir pleinement de la gloire que voit et désire l'homme nouveau. Le premier objet des vœux de l'apôtre et de tout chrétien intelligent et spirituel, c'est non pas d'être dépouillés ou simplement de mourir, mais d'être revêtus ou transmués et enlevés immédiatement à la rencontre de Christ, dans les nuées, en l'air, et de là, par Lui, avec tous les saints, dans la gloire, dans la maison du Père. Le chrétien, dont la vie est liée à la puissance de la vie de lumière, dont Christ vit; le chrétien, dont Christ, déjà dans la gloire, est réellement la vie, ne pense à autre chose qu'à passer dans cette gloire par la puissance de Christ qui le transmuera².

C'était pour l'apôtre une charge que la nature humaine d'ici-bas (v. 4), non pas qu'il regrettât de ne pouvoir satisfaire aux désirs de cette nature, mais parce qu'il voyait quelque

1 J.N.D. interprète différemment ce point. Cf. *Messenger Évangélique* 1894, p. 212.

2 Voir, entre autres, 1 Cor. 15, 51, 52 : *nous* serons changés; Phil. 3, 20, 21 : « *nous* attendons... qui *transformera* le corps », non pas *ressuscitera*; 1 Thess. 4, 17 : « nous les vivants qui demeurons, serons ravis ensemble » etc.; Tite 2, 13 : « attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ », etc.

chose d'infiniment meilleur au-devant de lui. Ce qu'il désirait, toutefois, ce n'était pas d'être dépouillé de ce corps, car il voyait dans le Christ glorifié une puissance de vie capable d'absorber et de faire disparaître toute trace de mortalité. Or cette espérance de l'apôtre n'était pas fondée uniquement sur ce que pouvait produire le désir réveillé par la vue de la gloire : Dieu avait formé les chrétiens pour cela même (v. 5), c'est-à-dire pour avoir part à cette gloire. Dieu lui-même *nous* a faits pour cela : « *nous* sommes son ouvrage » [Éph. 2, 10].

Il fallait autre chose, cependant, pour jouir de cette glorieuse espérance quand on n'était pas encore glorifié de fait, quoique Dieu nous eût donné en espérance cette gloire : c'étaient les arrhes de l'Esprit. Dès lors, si le croyant n'est pas transmué, et si ce qui est mortel n'est pas absorbé par la puissance de la vie qui est en Christ, le fidèle est également plein de confiance, parce que, étant formé pour la gloire, et Christ, qui a manifesté la puissance victorieuse par laquelle le chemin du ciel lui a été ouvert, étant sa vie, dans le cas où il quitte cette tente et où il est absent du corps avant d'être revêtu de la gloire, il est présent avec le Seigneur, « ce qui est bien meilleur pour lui ». Si donc nous mourons, nous serons présents avec le Seigneur — car nous marchons par la foi, non par la vue des choses excellentes que nous espérons : — ainsi nous préférons quitter le corps et être présents avec le Seigneur. C'est pourquoi nous cherchons à Lui être agréables, soit que nous soyons trouvés absents de ce corps (« vêtus, non pas nus »), lorsque Jésus viendra pour nous prendre à Lui et nous faire participer à la gloire. « Car il faut que nous soyons tous manifestés devant le tribunal de Christ », etc.

Tout ce que nous venons de dire, en terminant, est tiré des *Études sur la Parole*, de J.N. Darby (Nouveau Testament, volume 4, p. 162 et suivantes). — Un frère de Lyon demandant aussi une explication du verset 10 de ce même chapitre, nous le renvoyons à l'excellente exposition qui est donnée de ce verset, dans le même ouvrage, page 165 et suivantes. En voici seulement un très court résumé. Après avoir cité ce verset, comme on vient de le voir, l'auteur ajoute : « Pensée heureuse et précieuse après tout, toute solennelle qu'elle soit ! Car si nous avons bien compris la grâce, si nous sommes dans la grâce, si nous savons ce que Dieu est, qu'il est tout amour pour nous, tout lumière pour nous, nous aimerons à être dans la lumière qui découvre tout. C'est une délivrance bénie que de se trouver dans cette lumière ; c'est un fardeau, un poids sur le cœur, que quelque chose de caché... Or être ainsi dans la lumière et « être manifesté », c'est une seule et même chose, car la lumière manifeste tout... L'apôtre ne dit pas qu'un jugement doit être porté sur les personnes qui comparaissent devant le tribunal, parce que les saints sont compris parmi elles, et que Christ s'est mis à la place de ceux-ci pour ce qui regarde le jugement de leurs personnes (il ne s'agit pas non plus d'une comparution avec tous les hommes, ou en même temps). Il n'y a pas de condamnation pour celui qui est en Christ ; mais il sera *manifesté* devant le tribunal de Christ, et il recevra ce qu'il aura fait dans le corps... Le bien et le mal seront estimés avec un sentiment solennel de ce que Dieu est, et une fervente adoration à cause de ce qu'Il a été pour nous... Pour ce qui est des *injustes*, ils auront, *au jour du jugement*, à répondre personnellement pour leurs péchés, sous une responsabilité qui pèse tout entière sur eux-mêmes...

Nous trouvons ici les deux grands principes pratiques du ministère : 1° Marcher dans la lumière, dans la conscience du jugement solennel de Dieu à l'égard de tous ; 2° la conscience étant ainsi pure dans la lumière, ce sentiment du jugement (qui ne peut troubler l'âme qui marche dans la lumière selon la grâce, ni obscurcir pour elle la vue de l'amour de Dieu) pousse le cœur à chercher, par amour, les âmes en danger de ce jugement. Cet état du cœur se lie à la doctrine du Christ, Sauveur par la mort sur la croix : l'amour de Christ nous étreint, car nous voyons bien que si l'un est mort pour tous, c'est que tous étaient morts. Tel était l'état universel des âmes : l'apôtre cherche ces âmes pour qu'elles viennent par Christ à Dieu » (v. 11-15).

Nous croyons ainsi avoir répondu à toutes les questions de notre correspondant D.B. Il n'est pas dit que l'âme du fidèle, en se séparant du corps, entre au ciel ; il est dit

seulement qu'elle est « avec le Seigneur ». Ailleurs il est parlé d'un lieu invisible ou *hadès*, comme le séjour des âmes en attendant la résurrection. Ailleurs encore (Luc 23, 43), ce séjour est appelé « le paradis ». Il n'est pas non plus question, dans notre texte, d'intervalle plus ou moins long entre la destruction de la maison terrestre et le revêtement de l'édifice qui est du ciel. L'attente du chrétien rempli de l'Esprit et réalisant la puissance de vie qui est en Jésus, c'est qu'il passera immédiatement de la chétive cabane, de la tente délabrée, dans le magnifique palais. Cela aura lieu pour nous tous croyants, si le retour de Jésus pour l'Église, retour qui peut arriver d'un instant à l'autre, nous trouve *vêtus*, c'est-à-dire *dans nos corps*, et *non pas nus*, c'est-à-dire *hors de nos corps*.